OUTIL 3.9 :

Note d'orientation sur le rétablissement des moyens de subsistance en tenant compte de la problématique du genre

- **OBJECTIF :** Veiller à ce que les femmes bénéficient des programmes de rétablissement de moyens de subsistance
- **UNITÉS CIBLES :** Engagement communautaire

Avantages de la prise en compte de la problématique du genre pour le rétablissement des moyens de subsistance

Une approche du rétablissement des moyens de subsistance sensible au genre est nécessaire, car la perte d'actifs associée aux projets d'infrastructure peut aggraver les disparités existantes entre les femmes et les hommes. Une mauvaise identification des parties prenantes et de leurs besoins peut conduire à des systèmes inéquitables de partage des avantages, tant au niveau des communautés que des ménages. Ce qui, en retour, limitera l'impact sur l'amélioration des moyens de subsistance et l'accès aux ressources et services au sein des ménages et de la collectivité. Ainsi, pour s'assurer que les avantages sont équitablement répartis, il est important de travailler de manière constructive avec les femmes et les hommes tout au long du processus d'engagement communautaire. Une telle démarche aidera les entreprises à obtenir l'approbation sociale et à atténuer tout risque pour leur réputation. En ce sens, les femmes sont les alliées de l'entreprise dans ce processus.

Les entreprises devraient envisager de différencier les effets potentiels sur les collectivités par secteur et par phase du projet. Par exemple, la construction peut avoir des effets spécifiques sur l'utilisation des terres, tandis que la prestation de services peut influer sur des industries connexes susceptibles d'employer plus de femmes que d'hommes. Les stratégies d'atténuation prévues dans les programmes de réinstallation, les mécanismes de gestion des plaintes, les initiatives d'autonomisation et d'autres domaines doivent tenir compte de ces différences.

La section suivante donne un aperçu des principales questions à régler et des actions à mener pour s'assurer que la problématique hommes-femmes est prise en compte dans les plans de rétablissement des moyens de subsistance. En fonction du contexte et des objectifs spécifiques de l'entreprise, les mesures proposées peuvent aller d'une application basique/légère à une mise en œuvre intensive et porteuse d'impact. Les actions recommandées peuvent être détaillées et développées en fonction du contexte.

Renforcer la résilience

Idéalement, un investissement permettra **non seulement de rétablir, mais aussi de renforcer les moyens de subsistance et d'améliorer durablement la situation des groupes mal desservis**, en allant bien au-delà de l'approche de « conformité »[31]. Il peut œuvrer activement à résorber les disparités et à combattre les violations des droits humains en réduisant les inégalités entre les sexes et d'autres formes répandues de discrimination. En fait, une démarche inclusive peut améliorer le bien-être de communautés entières. Pour assurer sa mise en œuvre, on pourrait avoir recours à un

[31] Voir aussi World Bank, « How to Ensure Better Outcomes for Women in Resettlement: A Toolkit. » Washington, DC: World Bank Group, 2019.

large éventail d'outils identifiables via la collecte de données sexospécifiques et des consultations avec les parties prenantes (consultez les **OUTILS 3.5**, **3.6**, et **3.7**). Les mesures d'autonomisation devraient être adaptées aux hommes et aux femmes ainsi qu'à d'autres sous-groupes tels que les jeunes, dont les trajectoires de développement peuvent être divergentes, mais complémentaires[32].

Le renforcement de la résilience peut être un principe utile, car il fait contrepoids à la vulnérabilité et passe notamment par la promotion d'approches et d'interventions concertées en matière de développement et d'investissement. Il favorise également la complémentarité entre les actions à court terme répondant aux besoins immédiats et les programmes à long terme qui ciblent des problèmes structurels et renforcent les capacités[33].

L'inclusion est la clé

Le succès dépend d'approches inclusives qui consistent à maintenir le dialogue avec les agriculteurs et la population locale et à les placer au centre du processus d'apprentissage — par exemple, à travers des processus continus de retour d'information[34].

- **Mettre l'accent sur les ménages mal desservis**, qui peuvent être dirigés par des femmes, des mineurs, des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, ou des membres de sous-groupes socialement ou économiquement marginalisés au sein de la collectivité (tels que les ménages déplacés, les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté ou ceux appartenant à un groupe ethnique minoritaire). Les intégrer en tant que parties prenantes autonomes ayant le potentiel d'orienter le processus de rétablissement des moyens de subsistance de manière singulière, et d'y contribuer.
- **Intégrer des organisations de proximité et des ONG représentant des groupes mal desservis**, assurer leur participation tout au long du projet et leur proposer des activités de renforcement des capacités sur mesure, tant au niveau individuel qu'institutionnel.
- Pour s'assurer que les disparités entre les sexes sont prises en compte dans le plan de rétablissement des moyens de subsistance, **élaborer ledit plan** en prenant appui sur les éléments suivants :
  - Ensembles de données aux niveaux national et régional
  - Analyse sexospécifique des politiques, stratégies et législations gouvernementales portant sur l'utilisation des terres, les droits fonciers, les régimes fonciers (coutumiers et formels), les ressources naturelles, l'agriculture, l'inclusion financière et d'autres domaines d'intervention liés aux moyens de subsistance
  - Analyse sexospécifique des politiques, stratégies et législations publiques portant sur l'utilisation des terres, les droits fonciers, les régimes fonciers (coutumiers et formels)
  - Évaluations de la vulnérabilité et des sexospécificités
  - Consultations des parties prenantes dans un souci d'égalité des sexes
  - Priorités nationales en matière de rétablissement des moyens de subsistance et sources de financement

[32] International Institute for Environment and Development – IIED, « Briefing: Gender considerations in the restoration of livelihoods: resettlement from hydropower ». IIED: London, UK, 2018.

[33] Pour un examen approfondi et des exemples de bonnes pratiques sur le lien entre résilience et autonomisation, lire ActionAid et UK Direction for International Development (DFID), « What works for Women? » ActionAid, London, 2011.

[34] Andrea Mottram et al., « Resilience Design in Smallholder Farming Systems: A Practical Approach to Strengthening Farmer Resilience to Shocks and Stresses ». The TOPS Program and Mercy Corps: Washington, DC, 2017.

Comprendre l'économie des ménages

Les ménages ne sont pas des entités homogènes. Dans les programmes axés sur les moyens de subsistance, il faut déterminer dans quelle mesure :

- **Les ressources, les responsabilités et les contraintes** sont inégalement réparties entre les membres du ménage (par exemple, les femmes possèdent moins de terres et moins de droits de propriété).
- Les femmes rencontrent plus de **difficultés d'accès** aux marchés, au crédit et aux mécanismes financiers ainsi qu'aux stratégies de diversification des revenus.
- Les hommes et les femmes jouent **différents rôles au sein du ménage** et y contribuent de différentes manières, y compris s'occuper de personnes handicapées, infirmes ou âgées, en évaluant la charge de travail existante et supplémentaire qui serait associée à des activités de procréation (non rémunérées) et de production (génératrices de revenu). Le but est de s'assurer que les nouvelles activités de restauration et de subsistance ne surchargeront pas les femmes qui s'occupent encore de la majorité des tâches d'aidant ou de reproduction à travers le monde.
- Les hommes et les femmes jouent **différents rôles dans les systèmes agricoles**. Ils peuvent produire pour différentes chaînes de valeur, et les mesures de rétablissement des moyens de subsistance doivent tenir compte des pertes et autres impacts sur toutes les cultures touchées. Lorsque des ressources forestières communautaires sont concernées, le plan devrait tenir compte des coûts économiques, environnementaux et sociaux liés à l'utilisation de ces ressources par chaque sexe. Un autre exemple est celui des communautés de pêcheurs, où les mesures de rétablissement des moyens de subsistance devraient reconnaître que le poisson est généralement pêché par les hommes, mais que les femmes jouent un rôle clé dans sa transformation et sa commercialisation.
- Les hommes et les femmes peuvent ne pas être touchés de la même manière par **les impacts et les risques** associés à la perte de moyens de subsistance ou à la réinstallation, et peuvent ne pas y répondre de la même manière également.
- Les rôles attribués à chaque sexe ont une incidence sur **les flux de revenus** (les femmes assument par exemple, une plus grande responsabilité que les hommes en ce qui concerne les besoins fondamentaux du ménage).

ENCADRÉ 3C | Au Viet Nam, les compétences et les capacités des femmes ont été renforcées[35]

Song Bung 4 au Viet Nam a été le premier projet hydroélectrique à bénéficier d'un financement de la Banque asiatique de développement. Il a adopté une approche proactive de promotion de l'égalité des sexes par la mise en œuvre d'un processus complexe de réinstallation et de rétablissement des moyens de subsistance des minorités autochtones et ethniques. Il a renforcé les compétences et les capacités des femmes en modernisant leurs pratiques agricoles par la formation à l'aménagement de rizières humides (les femmes principalement), la culture du haricot et du maïs ainsi que le maraîchage (les femmes principalement), et l'élevage et la pêche (les hommes et les femmes).

Les activités liées à l'aménagement de forêts communautaires se sont également appuyées sur des consultations étroites avec des femmes de la minorité *Co Tu* et sur leur participation, y compris en ce qui concerne la sélection des arbres à planter, la protection naturelle des forêts, l'utilisation d'engrais verts, le désherbage et le jardinage. En outre, des cours d'alphabétisation ont été offerts dans les villages touchés, réunissant une majorité de femmes. C'est le rôle important que jouent traditionnellement les femmes *Co Tu* dans les secteurs de l'agriculture et de la production alimentaire qui explique l'accent mis sur les femmes dans la formation d'agents de vulgarisation et le recours à ces derniers.

Les nouvelles compétences et informations agricoles ainsi mobilisées ont contribué à réduire la pénibilité du travail dans les champs. Par exemple, une nouvelle technique expérimentale de culture du haricot et du maïs suit les courbes de niveau du terrain pour faciliter l'accès des femmes à leurs champs sur des pentes raides et réduire l'érosion sur leurs parcelles. De même, les femmes ont appris à utiliser les engrais verts et d'autres techniques pour accroître la production de légumes dans les jardins potagers. On a ainsi constaté qu'elles sont capables de mettre en pratique ces nouvelles connaissances en décidant de la manière d'investir leur argent au quotidien.

Interventions recommandées

Dans l'idéal, les interventions seront conçues de manière à renforcer et à exploiter les actifs existants des populations touchées et des groupes mal desservis, en particulier les femmes. Hormis des ressources productives telles que la terre, ces actifs peuvent comprendre les compétences et la certification, le capital financier, la santé physique et mentale, la sécurité personnelle et les réseaux sociaux. Le rétablissement des moyens de subsistance peut également s'appuyer sur des mesures qui améliorent l'accès aux ressources productives, aux marchés, à l'éducation et à l'information.

Une approche véritablement transformatrice peut contribuer à réduire le temps que les femmes consacrent à des tâches ménagères telles que la collecte de l'eau ou la transformation des aliments en améliorant l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité. Elle intègrerait également des facteurs

[35] Banque asiatique de développement, Navigating gender-inclusive resettlement: The experience of the Song Bung 4 hydropower project in Viet Nam Mandaluyong City, Philippines: Banque asiatique de développement, 2014,

environnementaux tels que la réduction des effets du changement climatique ou de la dégradation des ressources naturelles causée par des projets d'infrastructure. Elle peut être appliquée en associant les activités de rétablissement des moyens de subsistance à d'autres aspects des stratégies d'investissement social d'une entreprise.

L'équipe consultative d'IFC sur les infrastructures durables a collaboré avec des acteurs sur le terrain pour mettre en place des stratégies d'investissement communautaire qui prévoyaient notamment :

- La promotion d'une production agricole durable et inclusive ainsi que le développement des chaînes de valeur ;
- Des programmes ciblés de promotion de l'entrepreneuriat afin de stimuler les entreprises locales de femmes et de jeunes ;
- Des programmes de formation et de renforcement des capacités axés sur les femmes et les jeunes et mis au point en tenant compte des préférences et des besoins énoncés par eux-mêmes (par exemple, en matière d'inclusion financière) ;
- Des activités de formation et de sensibilisation à la prévention et l'atténuation de la violence basée sur le genre et la réponse face à celle-ci destinées aux hommes et aux femmes ;
- La formation aux techniques de culture et d'élevage durables ;
- L'ouverture ou la facilitation d'un accès à l'orientation professionnelle et à l'aide à l'emploi, y compris le parrainage de stages d'apprentissage ;
- L'ouverture ou la facilitation d'un accès à des possibilités de formation professionnelle et technique.

D'autres mesures peuvent consister à :

- Plaider pour le renforcement les droits des femmes à la terre et aux ressources naturelles, y compris au sein des communautés ;
- Nouer des partenariats et des alliances avec des réseaux régionaux et nationaux pour l'agriculture, la restauration ou la résilience, afin de renforcer l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés ;
- Faciliter l'accès à l'information et/ou aux services juridiques relatifs à l'emploi, aux permis de travail ou à l'immatriculation des entreprises ;
- Faciliter l'accès aux services financiers (y compris l'épargne, les transferts monétaires et les prêts) pour aider à stabiliser la trésorerie des ménages et leur fournir des capitaux de démarrage pour investir dans une activité commerciale ou une formation ;
- Faciliter l'accès aux services d'aide aux entreprises et à la formation à l'entrepreneuriat.

Moyens de subsistance en milieu urbain

En milieu urbain, il est essentiel d'inclure les emplois informels dans les plans de rétablissement des moyens de subsistance, en analysant les différents types de revenus générés par les hommes et les femmes. Le rétablissement des moyens de subsistance en milieu urbain peut s'appuyer sur la disponibilité immédiate d'établissements de formation afin d'offrir aux femmes des possibilités nouvelles et plus lucratives. À Lahore (Pakistan), un processus de réinstallation en milieu urbain a donné lieu à une enquête sur la condition des femmes, lesquelles ont unanimement exprimé le besoin d'avoir de meilleures possibilités d'affaires et fait savoir qu'elles souhaitaient en priorité se

former ou renforcer leurs capacités en couture, enseignement, informatique et cuisine[36]. Des mesures adaptées aux moyens de subsistance en milieu urbain sont particulièrement importantes lorsque les populations de réfugiés sont touchées par des projets d'infrastructure, car elles sont souvent constituées en grand nombre de ménages dirigés par des femmes et sont souvent engagées dans des secteurs d'activité informels et précaires[37].

Moyens de subsistance en situations de conflit

Dans des situations de conflit, d'après-conflit ou de fragilité, le rétablissement des moyens de subsistance peut contribuer à la consolidation de la paix en élargissant l'accès à des ressources limitées pour les personnes touchées par un conflit et/ou le changement climatique et en renforçant la cohésion sociale grâce à la gestion communautaire de ces ressources. Lorsqu'elles sont mises en œuvre selon une approche sensible au genre qui tient compte des besoins des hommes et des femmes, les mesures de rétablissement des moyens de subsistance peuvent aider à réduire les inégalités et produire des résultats durables en matière de développement. Par exemple, la remise en état des infrastructures hydrauliques dans les zones touchées par un conflit peut permettre la reprise de services essentiels dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'assainissement, ainsi que d'autres services essentiels[38].

Échange de connaissances et partenariats pour le rétablissement des moyens de subsistance

L'échange de connaissances sur les questions, les stratégies et les résultats importants liés au genre dans le cadre du rétablissement des moyens de subsistance peut aider à déterminer quelles sont les pratiques optimales et les possibilités offertes. À cet égard, il faut :

- Transmettre toutes les évaluations, toutes les études et tous les produits du savoir aux experts nationaux du genre, ainsi qu'aux groupes de travail ou aux institutions concernés par cette question, en vue d'un examen collégial, afin de garantir le plus haut niveau d'exactitude possible.
- Consulter d'autres groupes d'experts, en particulier en ce qui concerne l'agriculture/l'agroforesterie ou la production ou les chaînes de valeur, car les interventions axées sur les moyens de subsistance dans ce secteur sont régies par une multitude de facteurs, et les risques ainsi que les résultats doivent être mesurés à l'aide d'indicateurs et d'outils appropriés. Les organisations d'aide humanitaire et de développement ont souvent les compétences nécessaires et peuvent être des partenaires utiles.
- Après une intervention, réaliser des enquêtes socioéconomiques pour évaluer dans quelle mesure la réinstallation a été concluante et les moyens de subsistance rétablis après le projet. Ces enquêtes doivent être complétées par un processus indépendant de suivi et d'évaluation.

36 Vincent Roquet et al., « Urban Land Acquisition and Involuntary Resettlement ». The World Bank, Washington, DC, 2017.
37 UNHCR, « Refugee Livelihoods in urban settings ».
38 Ilona Coyle et al., « From Fragility to Resilience: Managing Natural Resources in Fragile Situations in Africa ». African Development Bank: Abidjan, 2016.

ENCADRÉ 3D | Investir dans les femmes tout au long des chaînes de valeur agro-industrielles[39]

Le rapport et guide d'IFC intitulé « *Investing in Women Along Agribusiness Value Chains* » appelle le secteur privé à investir pour combler les écarts entre les hommes et les femmes dans l'agroindustrie. Il se concentre sur quatre étapes distinctes d'une chaîne de valeur simplifiée :

1. La fourniture d'intrants (semences et engrais, par exemple) ;
2. La production ;
3. La transformation et le stockage après la récolte ;
4. Le transport, la commercialisation et la promotion.

À chacune de ces étapes de la chaîne de valeur, le rapport aide les entreprises à déterminer les avantages potentiels de la réduction des disparités entre les sexes. Pour ce faire, les auteurs ont passé en revue les contributions et les contraintes des femmes à chaque étape, esquissant des solutions pour le secteur privé, démontrant le bien-fondé d'investissements, tenant compte de la problématique du genre et présentant des études de cas sur ce qui se fait de mieux.

[39] IFC, Investing in Women along Agribusiness Value Chains, 2016.